



Aurillac, le 7 mars 2022

à (prénom NOM)

CONVOCAATION

Stage syndical

Cher-e collègue,

Tu es convoqué(e) au stage syndical du SNUipp-FSU15 qui se tiendra le **vendredi 6 mai 2022** de 9h à 16h30 à Aurillac.

Ce stage est organisé sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (JO du 10 février 1995 et arrêté du 13/01/2009).

Comptant sur ta présence,

Bien cordialement.

Les Co-Secrétaires Départementaux du SNUipp-FSU 15
Guillaume GUILBERT et Stéphanie LAVERGNE

PS : Cette convocation te donne droit à un congé conformément au décret du 15 juin 1984 relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale.